

148
• *Leidmissie & soj de 8^e in Penn
Gouwe by date Le m^e Sabongh. 1565.*

— 108

Le Roy

4 Noier 1566

Mon bon Cousin / Que Insignes vint nait este despondu
 a vos lettres du xxij^{me} de ce moys et de mie du moys de Finlet
 et s'end du pnt est aduis pour les occupations que nous
 a donne estript Regie par les Deputez des gentes hommes
 de ea compaignie ensemble leur declaration baille La
 dessus apres remembrance que nousques euz par ma
 charge / Et pour y satisfaire maintenant / nous
 aduise que par ea paisse deuenir que seoy mesmes
 les choses y uillent meiorant / nous mettrons sur
 des offices que par y faites a telle fin et pour
 parifier Le tout / ne pouant nous telc pour venir
 a particulièrement nous despondre sur Le tout en
 de vous / Les / Et principalement pourgar La charge
 de superintendant de ea ville d'Anvers / et pour effectuer
 l'ordre du pnt que nous aduise ainsi que de ead^e ville
 que nous stans que dois Le remment nous uins
 est enuoye telle part ainsi prouir et autorite de
 ma part pour y mettre ordre a l'apaisement des
 troubles s'ensuivants des gentes de bies et sont mangant
 et assurant L'ad^e ville qui estoit en partie et partie
 de fumetant ainsi deduction de ea negotiation et
 traffique a ceur train vtrouffume et y faire toutes
 choses que luyseres trouuenir au seruire du Roy Monsieur
 de son portement de ea ville / Les ymes pouoir autorite
 de superintendant nous ont depuis ainsi este deitres
 par quasi toutes est lettres que nous ont este escriptes
 par ou ne voy que y aye occasion d'auoir faide d'ordonne
 du pnt et garde de ead^e ville et faire Les estat^s

et ordonnans que pour Le service de sa Ma^{te} et
bienfite de La ville trouvez convenir / et ayant este
autorisé comme dessus sans que se puisse y adouber
si ce ne fust autorisé d'aucun autre ne pouvoir être par
leurs patentes à cest effect que par son commandement se deschargassent
incontinent de questes fait vont se rendre en voyez et ne
pendant ne se doist obtenir ne faire de mettre L'ordonne
qu'il tenuit.

Quant au pardon general que se vous ay escript propre
à celui qui se vendroyent touchant d'elles aux prisonniers
vous et avec d'entre autres entendant mon intention / laquelle
et conformite j'ay fait declarer à celui de La ville
qui m'en requit du mesme / parquoy et se sigeant selon
ma declaration les se pourront ayder si bon leur semblera.

Et au regard de Jacques de Caenimste prisonnier
presenté au Magistrat lequel ont requit fust eslargy
vous s'avez moy bon Cousin et que cest escript à sa
Ma^{te} sur la moderation des peccards à ces envoies
et touz que une eslatz et que fusmes à ce que
aucun entendant La desobeyance de sa Ma^{te} / ne ne pourroyent
me desobeyre à ce que ne prisonniers estant eslatz
comme dit est et apprenant par avant la proposition
de Lad^e moderation / soient que d'iceux qu'il se fust

vltimo si ne donnee esse impunito a fides secretis que persistant
 et licet vultis / et ne se trouua / que de mes mandes
 et siu vultis pndas in eis esse decaptes / vult priant
 moy bon Cousin pour fin de reste comme par fait de la
 fame de fait de continer tout desuoirs comme mes se
 bue domine / a fin que reste velle fame impertante se
 puyt conceire a ce deuotion et au seruire de s^{de} Ma^{te}
 et de tout se mettre en bon ordre / aduertissant de fmes
 a vnetre du surer que ea rose amra et me faisant vnt
 que vntre particulièrement Les vdomantes que auer
 fait pour la garde et serante de end^{de} velle / pour
 la ronsente de Lobissance de la Ma^{te} Et comme
 vnetre direct ou se ya en pndas disorde sfont vntre
 ronsente se se sigela / se ronsente faire fame pnt
 pignens regard que futoncime se mis en bon ordre
 fame de la religion que vntre vntre / A fame moy bon
 Cousin se prie Le Createur vnt donnee ne que
 pent Lin vntre vntre / de et vntre Le
 m^o four Jorngst 1566. Bonscript / vntre bonne
 Cousine Margarita / et pent bat Bartz / et sup^{de} vntre
 A moy bon Cousin Le pntre Jorngst Conte de
 Cassan et General de Jorde / Comte vntre du
 Conte de Hongrie et pays de Hollande Zeelande et
 vntre /

Colatione a Lantingur copie / est trouue
 arceida par moy

Jorngst